

L'écho du CSE DTSI

L'équipe CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (URP IdF)
Nathalie Gomes (DERS)
Fabrice Lebrun (UPR SO)
Géraldine Saly (UPR SE)

suppléants :

Nora Barcham (DIF)
Laurent Bouix (DERS)
Elisabeth Guibert (DESI)
Zakaria Koumi (DERS)
Françoise Lebault (DISU)
Danièle Le Honsec (DSI)
Arsène Schnell (DISU)

représentant syndical :

Philippe Lafrance (DESI)

Edito : mais où est le dialogue social ?

Le 17 Juin 2020 le CSEE était consacré au bilan HSCT 2019 (Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) et au PAPRI-PACT 2020 (programme annuel de prévention). La pandémie est passée par là, trois mois de confinement, de travail obligatoire à domicile pour une grande partie des salariés. Le déconfinement progressif avec ses diverses règles de distanciation est mis en place dans le retour progressif sur site... Et pourtant, dans les documents fournis par la direction, rien ou presque rien sur les conséquences de cette crise ! Qui est loin d'être totalement finie. Les élus ont donc demandé une

mise à jour des documents référents !

Pour la Direction, tout a été mis en place selon les préconisations nationales, les élus ont été informés régulièrement. Sur les conséquences de la crise sur l'organisation du travail, sur les mesures pour préserver la santé des salariés en travail à domicile, ON VERRA PLUS TARD !

Les élus ont pris leurs responsabilités, ils ont décidé de mettre en place une CSSCT Temporaire avec un expert pour mettre à jour les documents. La Direction a refusé de prendre en compte ce vote à l'unanimité, voire de contester en justice, signe d'une volonté

"d'améliorer le dialogue social" ? Le bras de fer a duré toute la journée, refus après refus de l'entreprise, celle-ci a décidé de forcer le vote des élus. Devant le déni de dialogue social, les élus ont tous refusé de voter.

Pour la CGT, Ce sont les conséquences des lois Macron qui enlèvent aux instances représentatives du personnel leur pouvoir d'infléchir les décisions de la Direction. Le rôle des CHSCT (qui ont disparu) est annulé et transféré au CSEE, on passe du local au national.

Les élus CGT ont joué tout leur rôle dans cette action contre le passage en force systématique !

Date de parution
24 juin 2020



Schémas Directeurs immobiliers, on continue comme avant !

La crise sanitaire a causé des retards dans les chantiers des projets immobiliers, donc des retards dans les déménagements prévus. Cela a entraîné des coûts supplémentaires, négociations de report de fin de baux, surcoûts possibles, mais pour connaître les coûts, top secret !

Les élus du CSEE peuvent toujours demander et pourtant ils sont dans leur droit ! Quant aux enseignements à tirer de la crise sanitaire, on attendra ! L'entreprise nous dit analyser, étudier et attendre les recommandations nationales éventuelles. De qui se moque-t-on ? Les bureaux flexibles sont-ils toujours d'actualité ? Le travail à domicile devrait se multiplier, avec forcément des impacts sur les mètres carrés. A lire la presse, les communiqués de nos direc-

tions il y aura un après.

Pour la direction on verra demain, pour le moment on ne change rien !

Il faudra pourtant tirer tous les enseignements de la période de crise pour l'aménagement des immeubles, leurs emplacements géographiques, leur implication écologique. Permettre aux salariés de travailler au plus près de chez eux est une exigence légitime.

L'entreprise doit informer le CSEE, donc les salariés, sur les économies réalisées pendant le confinement, trois mois avec des charges réduites...

Il est temps de réfléchir à un aménagement des locaux pour mieux vivre au travail.

Suppressions d'emplois et sous-traitance : STOP !

La direction a présenté le Rapport Annuel à l'Emploi et le bilan PEC. On n'y a pas appris grand-chose, si ce n'est des chiffres plus précis sur les suppressions d'emplois (il faut appeler un chat un chat).

La direction supprime des emplois pour des raisons financières à court terme et pour compenser sous-traitance de plus en plus. On n'arrive même plus à avoir les chiffres de la sous-traitance, c'est dire.

Cela se fait au détriment, du maintien des compétences, de l'activité et de sa qualité, des conditions de travail.

La direction veut accélérer Engage 2025 ça veut dire accélération des suppressions d'emplois, accélération de filialisations, accélération de la sous-traitance.

Pour la CGT, la crise a montré l'importance stratégique du secteur des télécom. Il faut au contraire changer de logique, retourner vers le service public et recruter en fonction des besoins du travail, pas de ceux des actionnaires assoiffés de dividendes !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones ... → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)